

**AVIS PUBLIC**

**AVIS DE CONSULTATION ÉCRITE**

**DEMANDE DE DÉROGATIONS MINEURES**  
**AUX DISPOSITIONS DU RÉGLEMENT DE ZONAGE**

Le conseil d'arrondissement de Montréal-Nord, lors de sa séance qui se tiendra le 22 novembre 2021, à 19 h, en conformité avec l'arrêté ministériel 2021-054, statuera sur la demande de dérogations mineures suivante :

11411, avenue Pelletier

Permettre l'installation d'un écran avec structure et revêtement d'acier plutôt qu'un écran avec revêtement de finition en bois.

QUE conformément à l'arrêté ministériel 2021-054 une séance de consultation écrite d'une durée de 15 jours est tenue à partir de la date de publication du présent avis.

**PRENEZ AVIS** que toute personne intéressée doit soumettre ses commentaires au plus tard le 12 octobre 2021 à l'adresse courriel : [consultation-publique.mtl-nord@montreal.ca](mailto:consultation-publique.mtl-nord@montreal.ca)

À MONTRÉAL, arrondissement de Montréal-Nord,

---

M. Marc-Aurèle Aplogan  
Secrétaire d'arrondissement  
Le 27 septembre 2021